



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-219 quinquies**

Publié le 02 juin 2021

SOMMAIRE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE HAUTS-DE-FRANCE

Mandat de représentation, consenti par le Président de la CCI de région Hauts-de-France à Monsieur Etienne MOURMANT, Trésorier de la CCI de région Hauts-de-France, à l'effet de le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société GRAND LILLE EXPANSION le vendredi 4 juin 2021

MANDAT DE REPRESENTATION

Je soussigné, Philippe HOURDAIN,

- Vu l'article R.711-68 4° du Code du Commerce
- Vu le Règlement intérieur de la CCI de région et notamment l'article 18,

agissant en qualité de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Hauts-de-France, établissement public, dont le siège social sis 299 boulevard de Leeds – CS 90028 – 59031 Lille Cedex, enregistrée au répertoire SIRENE sous le numéro 130 022 718,

Actionnaire de de la société **GRAND LILLE EXPANSION** société par actions simplifiée, au capital de 3.219.040 € dont le siège social est situé à MARCQ EN BAROEUL (59700) 40 rue Eugène Jacquet immatriculée au R.C.S. de LILLE METROPOLE sous le numéro 499.314.698

donne pouvoir à *Etienne POURDAIN* au nom et pour le compte de la Chambre de Commerce de région Hauts-de-France :

me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de ladite Société, convoquée pour le **Vendredi 04 juin 2021 à 10 heures**, au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Conseil d'Administration, au Directeur Général et au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice social,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En conséquence, assister à cette assemblée et à celles qui se tiendraient ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de quorum, la première assemblée ne pouvait délibérer ; signer toute feuille de présence ; prendre part à toutes délibérations ; émettre tous votes ; s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement, faire le nécessaire.

Fait à Lille,
Le 1^{er} juin 2021

Monsieur Philippe Hourdain

Bon pour pouvoir

« Faire précéder de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »



CCI HAUTS-DE-FRANCE
299 bd de Leeds - CS 90028
59031 LILLE Cedex

